

**Annexe 7 - Rentrée 2025**  
**Demande d'affectation en 2<sup>de</sup> GT hors secteur**

Lycée(s) demandé(s) en affectation hors secteur :

Voeu 1 : .....

Voeu 2 : .....

Lycée de secteur :

.....

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Classe suivie : .....

Nom du représentant légal : ..... Prénom(s) : .....

Nom, Prénom et adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :

.....

.....

N° de téléphone : ..... Adresse mél : .....

**Motifs de la demande**

Cocher la ou les cases(s) correspondante(s)

**Pièces justificatives obligatoirement jointes**

- ☐ 1) Commission médicale demandée (annexe 6)
  - ▶ Élève reconnu handicapé par la MDPH avec choix d'orientation restreint
- ☐ 2) Commission médicale demandée (annexe 6)
  - ▶ Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- ☐ 3) Situation sociale exceptionnelle (annexe 4)
- ☐ 4) Elève boursier
- ☐ 5) Frère(s), sœur(s) de l'élève scolarisé(es) dans l'établissement à la rentrée
- ☐ 6) Elève dont le domicile est proche de l'établissement
- ☐ 7) Elève devant suivre un parcours scolaire particulier :
  - ☐ Option théâtre au lycée Georges Brassens
  - ☐ Langue rare en continuité
  - ☐ Sportif de haut niveau
  - ☐ Section européenne Allemand
  - ☐ Section sportive scolaire

- » Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'Education nationale
- » Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'Education nationale
- » Courrier de la famille + rapport circonstancié de l'autorité compétente
- » Justificatif de bourse
- » Attestation de scolarité
- » Justificatifs probants
- » Demande écrite de la famille pour l'enseignement optionnel théâtre au lycée Georges Brassens ou pour une section sportive scolaire
- » pour les autres sous motifs PSP, vérification par la DRAIO des listes d'élèves fournis par les différents partenaires selon les procédures en vigueur

Fait à ..... Le .....

Signature du(es) représentants légaux

**Attention :** dans l'académie, les enseignements optionnels « Création et Culture Design » et « Ecologie, agronomie territoire et développement durable, la 2<sup>de</sup> Hôtellerie, les sections internationales, les sections binationales ne doivent pas faire l'objet d'une demande de dérogation.

**Si le motif 7 est coché avec le sous motif option théâtre ou langue rare en continuité, la liste des élèves concernés doit impérativement être envoyée par l'établissement d'origine à la DRAIO au plus tard le vendredi 06 juin 2025.**

Signature et cachet du chef d'établissement :